



## Communiqué de presse

# Soutien à Mayotte - La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de 600 millions d'euros garantie par l'Etat pour soutenir la reconstruction de l'île

Paris, le 31 décembre 2024

**Dans le cadre du Plan « Mayotte debout » dévoilé le 30 décembre par le premier ministre, François Bayrou, en déplacement sur l'île, la Banque des Territoires annonce l'ouverture d'une enveloppe exceptionnelle de 600 millions d'euros pour soutenir la reconstruction de Mayotte, gravement touchée par le passage du cyclone Chido. Ce financement est adossé à une garantie de l'État.**

Compte-tenu de la gravité de la situation, la Banque des Territoires se mobilise aux côtés de l'Etat et du territoire mahorais en mettant à disposition une enveloppe de prêts bonifiés, d'un montant de 600 M€. Autorisée par Eric Lombard, le ministre de l'Economie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, cette enveloppe, ouverte sur la ressource du Fonds d'épargne, est destinée aux opérateurs publics locaux qui porteront les projets de reconstruction des infrastructures essentielles à Mayotte, notamment dans les domaines de l'aménagement, de l'eau, de l'électricité et du logement.

Un différé total d'amortissement de cinq ans sera appliqué, permettant ainsi d'enjamber la période d'urgence et de favoriser une reconstruction rapide et qualitative. À l'issue de cette période de cinq ans, durant laquelle aucun remboursement ne sera effectué, les prêts seront remboursés sur l'index du Taux du livret A (TLA) + 0,6%, pendant 25 ans. Ces caractéristiques exceptionnelles sont rendues possibles grâce au soutien de l'Etat qui apportera une garantie spécifique.

Ce dispositif d'ampleur s'inscrit dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles « CATNAT ».

**Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts** déclare « Avec ce dispositif d'urgence la Banque des Territoires démontre sa mobilisation pour accompagner la reconstruction de Mayotte, avec l'appui des pouvoirs publics locaux et de l'Etat, et participer au redressement rapide de l'île afin de permettre aux habitants de vivre dignement ».

Engagée en faveur d'une dynamique durable de l'île dans le respect de sa biodiversité unique et de ses défis spécifiques, la Banque des Territoires avait mobilisé 100 millions d'euros durant les premiers mois de 2024, via des solutions financières sur mesure, complémentaires à des subventions et des fonds européens.

### Contacts presse :

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – [nathalie.police@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.police@caissedesdepots.fr) – Tel : 06 07 58 65 19

Antoine Paquier – [antoine.paquier@caissedesdepots.fr](mailto:antoine.paquier@caissedesdepots.fr) – Tel : 06 86 42 69 58

---

## A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

